CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Faux agent de sûreté

Dimanche soir, un individu se présentait à l'estaminet Louis Debauvère, boulevard de Metz et, en prenant des airs d'autorité, il se déclarait agent de sûreté et voulait intimider les consommateurs.

Quand il sortit, le cabaretier le suivit et, place Fosse-aux-Chênes, il le désigna à un agent de police, un véritable alors. Questionné, il répondit qu'il était un agent de sûreté et, comme on lui demandait de le prouver, il déclara avoir laissé chez lui « sa plaque ».

Il a été conduit au dépôt où il a déclaré se nommer Pierre Vandeputte, âgé de 28 ans, tisserand, demeurant à Mouveaux.

Il faut dire que notre faux agent était un peu ivre.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, dimanche soir, vers neuf heures et demie, à l'estaminet de M. Deraeme Alphonse rue des Longues-Haies.

Le feu a pris naissance dans une chambre du premier étage de l'habitation.

Un logeur se rendant prendre son repos donna le premier l'alarme. Il avait constaté une fumée épaisse dans l'escalier qui conduit à sa chambre.

Les secours promptement organisés purent éviter que la maison ne devint la proie des flammes.

Le feu a été éteint par M. Honoré Carlos caporal au Sapeurs-Pompiers, M. Hoffman Louis, cabaretier, et par tout le personnel de la maison et les consommateurs.

Les débats se bornent en la destruction complète de la literie de la chambre et à un certain nombre d'effets ; ils sont couverts par la compagnie d'assurance l'Espérance.

La cause de ce sinistre est inconnue.

M. Squivez, commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête.

Accident de travail

Un ouvrier de chez M. Willaut, entrepreneur de peintre, rue de l'Alouette a été la victime lundi, dans la matinée, d'un bien pénible accident.

Il a eu trois doigts coupés pendant la manœuvre d'une scie circulaire.

L'auriculaire de la main gauche a été entièrement coupé, les deux premières phalanges de l'annulaire ont été enlevées et le majeur fortement contusionné.

C'est dans ces douloureuses circonstances que le malheureux blessé a reçu les soins du docteur Feuschère.

Il a été reconduit ensuite à son domicile. Son état est satisfaisant.

Communications et Avis divers

Syndicat des marchands de journaux

La Chambre syndicale des marchands de journaux invite tous les vendeurs à assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui mardi 7 janvier, à 4 heures du soir, à l'estaminet du « Etat d'or », tenu par Raymond Dujardin, Grand-Place.

Questions très importantes.

Groupe l'Egalité. — Le groupe socialiste « l'Egalité » se réunira mercredi 8 janvier, à 8 h. du soir chez le citoyen Isidore Debrauère, l'estaminet du Falot-Orange, rue de Mouveaux. Très urgent.

Combats de Coqs

Roubaix. — Les habitués étaient nombreux dimanche chez M. Duterte au Dragon Français, rue de l'Epeule, pour assister à la partie qui se jouait entre les redoutables de Verviers.

Il s'agissait d'un enjeu pour 50 fr.

Les Redoutables de Verviers gagnent les trois paires.

Il y a eu de nombreux paris.

Beaucoup d'amateurs s'étaient réunis dimanche chez Damiron, rue de Manbeuge, 30, pour assister à l'intéressante partie entre le Mondet. Mondet gagne les 1er et 3e paires et perd la 2e.

Il y a eu de paris sérieux de part et d'autre.

Nombreuse assistance dimanche à l'estaminet Henri, angle des rues du Trieul et de Lannoy pour assister à la paire Maur, 50 fr., entre le petit Rouge de Wattrelos et le gros Rouge de Lys. La société de Lys a gagné la prire.

— Une partie de coqs a eu lieu dimanche chez Gustave Rys, rue du Tilleul. Il y avait beaucoup de monde. Rys a gagné les 1er et 3e paires et perdu la 2e. Nombreux paris.

TOURCOING

Décoration

L'Opinion annonce que M. Masure-Six est nommé officier de l'Instruction publique. C'est sans doute un souvenir du passage de l'ex-ministre Lebon, à Tourcoing, — à moins que ce ne soit un témoignage de la sympathie de M. Bourgeois pour les réactionnaires — ou encore une marque de M. Dron.

Les électeurs se perdront certainement en conjectures.

Et cependant M. Masure-Six est aussi digne de la rupture d'aubergine que M. Hazebrouck de la Légion d'honneur.

En voulez-vous du ruban ?

Allez chez nos réactionnaires, le ministère radical leur en a donné à profusion.

Accident d'usine

Le nommé Jules Pardon, âgé de 11 ans, demeurant rue Messiaen, 24, tireur de cordes à la fabrique de tapis Raymond Parmentier, rue de Paris, en nettoyant un métier à la marche, a eu deux doigts de la main gauche écrasé dans un engrenage.

M. le docteur Bernard, qui a donné des soins, évalue l'incapacité de travail à deux mois.

Réunion du comité exécutif

Le comité exécutif se réunira mercredi prochain, à huit heures et demie, en son local, à la Brasserie Sociale, rue du Haze. Urgent. Présence indispensable.

Procédés peu louables

A la fabrique Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, 60 ouvriers tisserands qui travaillent sur deux métiers s'étaient plaints de ce qu'un de ces métiers plus large que l'autre ne leur permettait pas de gagner autant que les ouvriers qui travaillent sur des petits métiers qui tournent plus vite et dont le travail est proportionnellement mieux.

Ces réclamations étant venues à l'oreille des patrons, ces derniers (ro) ablement, dans le but d'intimider les mécontents ont renvoyé pour deux jours les 60 ouvriers en question.

Il paraît même que ces derniers ont été menacés d'avoir à subir de pareils chômages pendant plusieurs semaines.

Plusieurs ouvriers ont décidé de poursuivre leurs patrons en cas où ceux-ci se refuseraient d'indemniser les tisserands pour les jours de chômage qu'on leur impose.

Un échapé de Madagascar

Lundi matin, est rentré à Tourcoing, venant de Madagascar le nommé Louis Merckaert engagé volontaire au 73e régiment d'infanterie et qui lors de la formation du corps expéditionnaire fut versé dans la 33e section d'infirmiers militaires.

Merckaert qui a eu à souffrir de la fièvre et des fatigues endurées pendant cette funeste campagne est maintenant dans un état de santé aussi satisfaisant que possible.

MENIN. — *Incendie d'une ferme.* — Dans la nuit de dimanche à lundi un incendie a éclaté à la ferme appartenant à M. Victor Pype conseiller communal à Menin et située à la porte d'Ypres.

La maison d'habitation et les dépendances ont été détruites. On est parvenu à sauver le bétail.

HALLUIN. — *Souscription pour les grévistes.* — Les grévistes ont encore reçu ces jours derniers, des secours importants.

Le produit des quêtes faites, à Halluin, s'élève à 701 fr. 30.

La société des bouleurs (à la Tour Malakoff), a souscrit pour 25 francs.

Les entrées de la fête de dimanche, à la Maison du Peuple, ont rapporté 25 fr. 05.

Des quêtes faites dans les villages environnantes ont produit plusieurs centaines de francs.

Une collecte faite chez Mme Boniface à La Madeleine Lille a produit 56 fr. 05.

Un cabaretier des baraques nommé Mestagh qui a déjà donné plusieurs secours aux grévistes tient à leur disposition 8,000 kilog de pommes de terre.

Dans une réunion tenue hier soir le syndicat des ouvriers en tapis grosse moquette a voté une somme de 50 francs en faveur des victimes d'Halluin.

Nous remettons aujourd'hui :

Liste 160	4.85
Liste n° 13	4.50

Allons, M. Dron, un bon mouvement, accordez aux grévistes votre appui qu'ils attendent toujours encore.

LILLE

Les Hospices de Lille

Le régime alimentaire de l'Hospice général

Nos lecteurs se rappellent encore avec quelle ardeur nous avons critiqué le régime alimentaire de l'Hospice-Général, tous nos vieux hospitalisés se plaignaient unanimement de la mauvaise et insuffisante nourriture.

Nous allons aujourd'hui parler de la nourriture que le règlement ordonne aux administrés du susdit hospice.

Les mets servis aux deux repas varient comme il suit :

Le dimanche. — 1er repas. Un bouillon de bœuf, une portion de bœuf, pain pour la journée. 2e repas. Soupe grasse.

Le lundi. Soupe grasse aux légumes, une portion de légumes secs ou frais, cuits, pain pour la journée. 2e repas, soupe grasse, et demi portion de pommes de terre cuites à l'eau ou une portion de fromages.

Le mardi, 1er repas, un bouillon de bœuf, une portion de ragout, pain pour la journée ; 2e repas, des pommes de terre.

Le mercredi, 1er repas, soupe grasse aux légumes, rata et pain pour la journée ; 2e repas, une soupe grasse et un œuf conservé.

Le jeudi, 1er repas, soupe au lard, portion de lard frais, pain pour la journée ; 2e repas, une soupe au lard.

Le vendredi, 1er repas, une soupe maigre, une portion d'haricots, pain pour la journée ; 2e repas, soupe au lait de beurre dite lait lait battu et un œuf.

Le samedi, 1er repas, soupe grasse, une part ou de petits pois, pain pour la journée ; 2e repas, une soupe grasse, demi portion de pommes de terre cuites à l'eau ou une portion de fromage.

Au second repas, les pommes de terre sont délivrées du 1er août au 30 avril ; le fromage ou l'œuf du vendredi, le sont du 1er mai au 31 juillet.

Toutes les distributions se font au réfectoire. Le café et les soupes y sont consommées.

Les soupes grasses sont faites avec de l'eau et de la graisse provenant des bouillons. C'est pour cette considération que la graisse est un ingrédient difficile à trouver dans les soupes de l'hospice, et que l'archevêque de Cambrai a autorisé Madame la supérieure à ne pas faire d'exception pour les jours maigres.

Pensez donc un peu à ce qu'il serait advenu si cet archevêque avait décidé le contraire !

Chaque administré valide présenta droit à 250 grammes de bœuf, ou 100 grammes de porc et 60 centilitres d'eau.

Un lait, avec toutes ces viandes, des plantes potagères, des épices nécessaires et 10 kilogrammes de viande ajoutés à la marmite pour parer aux déchets de la cuisson, le bouillon que l'on sert à tous les administrés.

Dans chaque ration de bouillon de bœuf on y met 32 grammes de pain blanc et on ajoute dans les soupes grasses, ainsi que dans le bouillon de lard, avec des légumes et des épices en quantité suffisantes, et, par ration, 30 grammes de pommes de terre à l'état cru et 8 grammes de riz cru.

Au riz au lait, il doit y avoir, par ration, 40 grammes de riz avant cuisson, 12 grammes de fleur et 23 centilitres de lait. En somme, les administrés valides doivent avoir 900 grammes de pain de ménage, 25 centilitres de petite bière comme rations de journée ; ils doivent avoir comme rations de repas, 50 centilitres de soupes, 130 grammes de légumes frais, cuits, 18 centilitres de légumes secs avant cuisson, 350 grammes de pommes de terre avant cuisson, 1 portion de riz cuit, 2 œufs.

250 grammes de poisson sec ou frais, 80 grammes de pruneaux, 50 grammes de fromages de Maroilles.

Voilà, en théorie, ce que les administrés de l'Hospice-Général doivent avoir comme nourritures.

Nous avons dit ce que nous pensons, il n'y a guère longtemps des soupes grasses et des soupes maigres, celles-ci se différenciant desautres de ce qu'elles sont faites sans graisse, sans légumes, nous avons parlé aussi de cette soupe au lait de beurre qui n'est rien autre chose que notre vulgaire lait battu moins la cassonade et les pommes dites « cuisses-madames » ; ainsi que des œufs par trop conservés et du fromage par trop jeune et trop dure que l'on distribue de mal en juillet ; nous avons dit notre opinion sur le gras de lard, sur les pommes de terre et les légumes insuffisamment cuites, sur la légendaire gamelle à la souris.

On nous assure que, depuis cette époque, le régime alimentaire s'est amélioré et nous voulons le croire pour l'honneur de l'Administration des hospices de notre ville. Nous espérons même que le même souci administratif se transmettra à l'hospice des Vieux-Ménages où on y souffre d'un régime alimentaire déplorable.

Nous invitons les vieux hospitalisés de l'Hospice Général à nous faire savoir si oui ou non, et avec preuves à l'appui bien entendu, ils sont sous le régime alimentaire ci-dessus indiqué par le règlement.

(*A suivre*). H. G.

Une Rixe au couteau

RUE DU CROQUET

Une rixe sanglante s'est produite, dans la nuit de dimanche à lundi, rue du Croquet, 1. Le sieur Achille Rousseau, 32 ans, qui habite cette maison, a été frappé, vers minuit, d'un violent coup de couteau à la cuisse gauche, par un de ses voisins, dont l'appartement est situé sur le même palier que le sien, le sieur Poissonnier, 35 ans.

Plainte a été portée aussitôt auprès de M. Quetier, commissaire de permanence et des agents, envoyés sur les lieux, ont procédé, vers une heure du matin, à l'arrestation de l'agresseur.

Rousseau a été admis, lundi matin, à l'hôpital Saint-Sauveur. La blessure est assez grave. Elle mesure trois centimètres de longueur sur cinq de profondeur.

Décoration

M. Ovigneur, secrétaire du bureau d'administration du Lycée de Lille, vient d'être nommé officier de l'instruction publique.

On le voit, Lille n'a pas été oublié cette année dans la répartition des « distinctions » accordées à chaque nouvel an.

Cela, il est vrai, laisse les travailleurs bien indifférents !

Vagabondage et mendicité

Dans la journée d'hier la police a arrêté pour vagabondage et mendicité en réunion : Eugène Dassonville, 40 ans, chaudronnier en fer et Léopold Lepage, 28 ans, manœuvre de maçon.

Un brutal personnage

Le nommé Eugène Dottets, 45 ans, ajusteur, demeurant rue Brûle-Maison, 129 a été arrêté pour coups et blessures sur son voisin le sieur Duthoit.

Taxe sur les billards

Le Maire de Lille donne avis que les déclarations concernant les taxes sur les billards publics et privés, sur les Cercles sociétés et lieux où se paient des cotisations sont en ce moment reçues au Secrétariat de la Mairie, bureau des contributions.

Il rappelle aux intéressés qu'une disposition de la loi du 16 septembre 1871 double ensuite les taxes des contribuables dont les déclarations sont inexactes ou tardives.

Elles doivent être faites avant le 31 de ce mois.

Contributions des voitures et des chevaux

Le maire de la Ville de Lille donne avis que les déclarations relatives à la contribution sur les voitures et les chevaux seront reçues au secrétariat de la mairie, Bureau des contributions, jusqu'au 15 de ce mois inclusivement.

Aux termes de l'art. 12 de la loi du 2 juillet 1862, remise en vigueur par la loi des finances du 16 septembre 1871, les taxes seront doublées pour les voitures et les chevaux qui n'auront pas été déclarés, ou qui auront été déclarés d'une manière inexacte.

Les intéressés déjà imposés ne sont plus tenus de renouveler leur déclaration si aucun changement n'est survenu depuis l'année précédente.

Cantine scolaire de Fives-Saint-Maurice

On nous communique l'avis suivant ;

Les personnes désirant fournir les denrées nécessaires aux cantines scolaires de Fives-St-Maurice, *intra-muros*, consistant en :

Veau, bœuf, saucisse, pommes de terre, haricots et pain, sont priées d'envoyer leur soumission cachetée avec échantillons, en ce qui concerne les légumes, au siège de la société rue du Faubourg-de-Tournai, 151, à l'*Orphéon*, pour jeudi à 8 heures du soir, au plus tard.

Facultés des lettres

Mardi 7 janvier, à 4 h. 1/2 du soir, Salle de Géographie à la Faculté des Lettres, 25, rue de Gauthier de Châtillon, cours public de Géographie de M. Cons : l'extrême orient.

Mardi 7 janvier à 5 heures du soir à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon. Cours public de M. Langlois : « Théâtre comique dans le Nord de la France. »

Mardi, 7 janvier à 6 h. (Cours de 1re année). Mercredi 8 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, à la faculté des Lettres, 25 rue Gauthier de Châtillon, cours public de M. Haumant :

La Russie au XVIIIe siècle. — M. Dufour, indisposé, ne fera pas son cours public municipal du Mardi 7 janvier à 8 h. 1/2 du soir.

Faculté de Droit

M. Deschamps, empêché par un deuil de famille, ne fera pas son cours municipal d'économie politique, le mardi 7 janvier.

LE NORD

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Emballement de chevaux.* — Samedi soir, un chariot attelé de deux chevaux appartenant à M. Vanelstlande, savonnier, était arrêté devant le cabaret Zagi-Leven, pendant que le conducteur avait le dos tourné, les animaux partirent au trot, parcoururent sans être inquiétés les 3 kilomètres qui les séparaient de la ville. Arrivé chez leur propriétaire, ils trouvèrent la porte fermée, firent un changement de direction et abattirent un candélabre de gaz.

Tout s'est heureusement borné à ce petit accident.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLINES-LES-RACHES. — *Agissements cléricaux.* Le *Réveil du Nord* est distribué tous les jours à Flines par un bon et brave père de famille, depuis longtemps sans travail et manquant de tout : la vente de ce journal commençait à prendre et tout allait au mieux, mais on comptait sans Casimir Paris, sacristain de la commune qui, en bon apôtre entend et prétend que « Ce mauvais journal, le plus mauvais qu'il puisse exister ne sera pas lu, dans une commune aussi sainte que la sienne ; ce matin donc, appelant le porteur il le fait entrer chez lui dans l'espoir de le gagner sa cause, lui donne une bonne tasse de lait bien chaud.

Il prend les 50 numéros et les lui paie, puis il lui donne un grand pain pour porter chez lui. Casimir peut recommencer et nous pouvons lui remettre 50 exemplaires tous les jours demain mardi, le porteur lui en fera la demande.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DEMAIN. — *Question théâtrale.* — Le grand succès samedi soir pour les interprètes de l'opérette en 3 actes, Giroflé-Girofla, parmi lesquels il convient de citer tout particulièrement Mademoiselle Vismet ainsi que MM. Devilliers, Alberthal et Grivar.

Selon l'habitude prise, la salle était bondée ; c'est dire que les excellents artistes précités de même que les choristes et l'orchestre ont dû être pleinement satisfaits des nombreuses ovations qui leur ont été octroyées.

Rarement, en effet, il avait été donné spectacle aussi attrayant et surtout aussi bien rendu.

Tout, en un mot, chant, diction, gestes, décors, costumes, musique et public a contribué à faire de cette splendide représentation, un succès sans précédent ici, mais qui, tout porte à le croire, sera suivi de beaucoup d'autres.

La comédie *Les femmes qui pleurent* a beaucoup plu et non moins fait rire.

VICOIGNE. — *Réunion.* — M. le député Lamendin nommé arbitre pour la liquidation des caisses de retraites et de pensions des mines de Vicoigne soumettra, dans une réunion qui aura lieu mardi prochain à Vicoigne, aux ouvriers les propositions de la Compagnie.

A cette réunion qui aura lieu à la remonte des mineurs sont priés d'assister tous les ouvriers, les pensionnés hommes et femmes, afin de donner leur avis et tracer la ligne de conduite que devra suivre M. Lamendin dans la réunion de liquidation qui aura lieu le 14 de ce mois au ministère des travaux publics à Paris.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Le Congrès des délégués mineurs.* — La séance est ouverte à 10 heures 1/2 sous la présidence du citoyen Basly, assisté des citoyens Lamendin, Evrard et Cadot.

Lecture est d'abord donné du rapport détaillé du citoyen Cadot concernant le débours de chaque délégué et les dépenses diverses.

Finalement les conclusions sont adoptées.

Le Congrès traite toutes questions concernant la verrerie de Carmaux.

L'initiative sera laissée aux délégués pour être utile en plaçant des billets de tombola aux verriers de Carmaux.

Le bureau est renouvelé à l'unanimité par acclamations.

L'ordre du jour suivant est ensuite voté.

Ordre du jour présenté par Beugnet, après communication de la lettre du citoyen Siauve-Evausy est celui-ci.

« Le Congrès délibérant, charge le bureau de communiquer au citoyen Claude Cazes les regrets qu'il éprouve de le voir abandonner le poste qu'il occupait d'une façon aussi digne, le remercient des services rendus à la cause des ouvriers.

Les délégués expriment en outre toute leur gratitude au citoyen Siauve-Evausy et ont le ferme espoir que ses actes en concordances avec ses paroles apporteront un appoint très réel dans la lutte que soutient contre le capital les représentants des ouvriers mineurs :

Puis la séance est levée.

FOUQUIÈRES-LEZ-LENS. — *Toujours M. le curé !* — Décidément nous n'en finirons pas de parler des exploits du curé de cette commune et il semblerait même que « l'homme en noir » recherche notre publicité.

Aujourd'hui on nous signale le refus opposé par celui-ci de se rendre auprès d'un vieillard de 79 ans à l'agonie pour lui procurer les soins de son ministère. Ce refus est motivé, paraît-il, par le mariage purement civil d'un des enfants de ce vieillard.

Est-ce assez raide, est-ce bien digne d'un représentant de Dieu ?

Mais ce qu'il y a de plus raide c'est que cet ami de sainte galette, ayant su que ce vieillard allait être enterré civilement, s'est empressé d'offrir ses services gratuitement.

Voilà un moyen que nous recommandons aux gens de Fouquières, afin de ne plus payer le curé.

CACHAPRET.

NŒUX-LES-MINES. — *Un appel.* — On nous prie d'insérer l'appel suivant aux travailleurs.

Citoyens camarades de travail,

Une victime du capital, du Seigneur Agniel de Noux-les-Mines, viendra devant vous le jour de la quinzaine avec un assortiment de casquettes, bérets et foulards à des prix très modérés.

Camarades, mieux vaut faire vivre une victime du travail, un congédié depuis longtemps, père de famille, n'ayant que le recours de vendre des casquettes pour lui permettre de donner du pain à sa femme et à ses enfants.

Que ceux qui connaissent le citoyen Etienne Guibert, ancien secrétaire du syndicat de la section de Nœux-les-Mines et délégué de la sécurité des ouvriers mineurs, viennent lui serrer la main et acheter quelques choses. On le rendra un peu heureux, sa situation ne sera pas aussi pénible qu'aujourd'hui, il a été jadis un défenseur ardent pour vos justes et légitimes revendications sociales ; il est encore aujourd'hui ce qu'il a été hier, citoyen qui a toujours contribué à l'œuvre de l'émancipation sociale et qui a rendu des services des plus méritants.

Camarades, que pas un de vous ne manque à l'appel, vous ferez ainsi votre devoir de solidarité et d'humanité en faveur d'un de vos camarades en souffrance de la classe capitaliste.

Aux choix casquettes et foulards en soie à prix modérés.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Coopérative ouvrière.* — Le conseil d'administration de la Coopérative ouvrière informe les ouvriers et ouvrières d'Hénin-Liétard et environs qu'il se tient à leur disposition pour recevoir leur adhésion.

Plusieurs demandes d'admission nous ayant été faites dans les communes de Billy-Montigny Fouquières-les-Lens, Montigny-en-Gohelle, corons de Noumès, Drocourt, corons de la Parisienne et à Douges nous prévenons nos amis que nous nous tenons à leur disposition et que ouvriers et ouvrières sans distinction de nationalité si de corporation peuvent en faire partie.

Pour cela il suffit que dans chaque commune il se forme au moins un groupe de 10 à 15 coopérateurs et nous pourrons les servir à domicile.

Pour être coopérateur il faut verser au moins une somme équivalente à la consommation du pain que l'on fait par quinzaine.

2° Les actions ou parts sont de 25 francs payables entièrement ou par cinquièmes chaque mois. Si au partage des bénéfices l'action n'était pas complète, elle serait remplie avec les bénéfices de l'actionnaire.

3° Le coopérateur doit en entrant payer 1 fr. en plus pour l'usure du matériel.

4° Les bénéfices sont partagés au prorata des achats.

5° Chaque actionnaire ne peut posséder moins d'une action, ni plus de cinq.

6° Les actions rapportent un bénéfice de 5 0/0 l'an. Les intérêts des actions sont capitalisés avant le partage des bénéfices.

7° Tout membre qui voudrait se retirer, reçoit, a droit à son argent versé, son action plus les bénéfices de sa consommation payée au taux du dernier partage.

Espérant citoyens, vous voir arriver en grand nombre, veuillez recevoir à l'avance nos sincères salutations.

Le Conseil d'administration.

OIGNIES. — *Une réunion syndicale.* — Une réunion de délégués du syndicat (section de Oignies) a eu lieu au siège du syndicat, chez le citoyen Flumecoq Joseph, à 6 heures du soir.

Le citoyen Auguste Delvigne après avoir fait connaître le but de la réunion qui était de se concerter avec ses collègues les délégués.

1° Choix des délégués au congrès de Lens, pour le renouvellement du bureau, et faits divers à traiter : le conseil décide d'envoyer trois délégués au nom de la section de Oignies ;

2° Les délégués émettent les vœux suivants :

Les trois délégués ont pour mission de voter pour l'ancien bureau syndical du Pas-de-Calais, et de leurs voter des remerciements et félicitations pour leurs concours et la propagande qu'ils ont fait en faveur du syndicat des mineurs. Et ils reconnaissent que le dévoué et sympathique citoyen Evrard qui est digne de leurs éloges lui le porte-parole des revendications ouvrières.

3. Le conseil des délégués décide ensuite qu'aura lieu une conférence dimanche 12 du mois courant, à 5 h. du soir. La salle sera communiquée ultérieurement.

Ordre du jour :

1° Chambres syndicales et les conséquences ;

2° Le citoyen Evrard assistera à la conférence.

La Commission syndicale de Oignies.

NŒUX. — *Une réunion.* — Le mercredi 8 de ce mois, à six heures du soir, salle Fruchart, Lamendin, député, nommé arbitre pour la liquidation des caisses de pensions et de retraites des mines de Noux soumettra aux ouvriers les propositions de la compagnie et prendra l'avis des mineurs afin de connaître la réponse à faire devant la commission de liquidation qui doit se réunir le 14 janvier au ministère des travaux publics.

HULLUCH. — *Cas de fécondité.* — Un cas de fécondité rare vient de se produire dans cette commune. La dame Benjamin Martin, a mis au monde trois enfants du sexe masculin.

La mère et les trois garçons se portent très bien.

GIVENCHY-EN-GOHELLE. — *Retour de Madagascar.* — Dimanche rentrait dans cette commune le caporal Jean Hochin de retour du corps expéditionnaire de Madagascar.

Une manifestation sympathique avait été organisée en faveur de ce brave que la Fanfare est allé recevoir à la gare de Farbus suivi de la municipalité, de plusieurs conseillers municipaux et d'un grand nombre d'habitants.

WINGLES. — *Une victime.* — Le régime de terreur qui règne dans la Compagnie de Lens depuis la dernière grève continue toujours avec une vive intensité à la fosse n° 7 située sur Wingles.

Depuis longtemps chacun sait dans ce puits, qu'il est, comme disent les porions et surveillants, défendu de *vouspéter* pour ce qui concerne le travail, mais ce que beaucoup ignorait c'est qu'à l'estaminet il est défendu de dire des chansons non contre la compagnie, mais contenant des allusions aux étrangers.

C'est pour ce fait que sur la dénonciation d'un *blanches oreilles* le mineur Joseph Delahoire vient de se voir congédier.

Ceci paraît invraisemblable, c'est cependant la vérité.

Ah ! il doit y avoir passablement d'employés belges à la fosse numéro sept pour qu'il soit interdit de faire la moindre allusion à leur nationalité même en chantant.

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND THÉATRE DE LILLE

Direction : A. VIGUIER

Mardi 7 Janvier

Bureau à 6 h. 0pu. — Rideau à 8 h.

WERTHER, opéra.

Théâtre des Variétés

Mardi 7 Janvier

Succès ! Succès ! du professeur Richard, le roi des dresseurs et sa meute dans leurs recreations.

PETIT INDICATEUR

de l'ÉGALITÉ

Service d'Hiver

AU DÉPART DE ROUBAIX

ROUBAIX A CROIX-WASQUEHAL ET LILLE. — 5.58 6.38 7.27 8.20 9.18 10.13 11.45 12.28 12.48 1.38 1.58 2.28 3.11 3.37 4.58 6.03 6.23 6.48 7.23 8.28 9.47 10.48 11.46

Trains-Tramways de Roubaix à Lille. — 5.33 7.38 9.38 10.38 1.08 2.51 4.35 8.38

ROUBAIX A PARIS. — 5.58 7.28 exp. 8.20 12.28 exp. 3.11 6.23 exp. 8.28 9.48

ROUBAIX A TOURCOING. — 5.20 6.15 7.20 8.15 8.35 9.30 10.24 11.05 12.30 1.20 1.48 2.40 3.20 4.20 5.22 5.58 7.20 8.00 8.27 9.50 10.38 11.45 12.42

Trains-Tramways de Roubaix à Tourcoing. — 6.38 7.48 10.08 12.16 2.18 4.08 6.33 7.01 9.18

ROUBAIX A MOUSCRON. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.2 11.05 1.20 2.40 4.20 5.22 5.58 7.20 8.27 9.50

ROUBAIX A MENIN. — 6.20 8.15 9.20 1.20 4.20 5.58 7.01 10.28

ROUBAIX A CALAIS. — 5.58 10.13 12.48 2.28 3.57 6.08 7.20 8.27

ROUBAIX A BRUXELLES. — 5.20 8.35 11.05 2.40 5.22

ROUBAIX A COURTRAI ET GAND. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 2.40 5.22 5.58 8.27

ROUBAIX A TOURNAI. — 6.15 8.35 10.24 1.20 2.40 5.22 7.20 8.27

ROUBAIX A OSTENDE. — 6.15 11.05 2.40 5.22

AU DÉPART DE LILLE et stations diverses

LILLE A CROIX-WASQUEHAL ET ROUBAIX. — 5.00 5.55 7.00 7.55 8.15 9.00 10.04 10.45 12.10 1.00 1.28 2.20 3.00 4.00 5.02 5.40 7.00 7.40 8.07 9.30 10.18 10.55 12.23

Trains-Tramways de Lille à Roubaix. — 6.10 7.15 9.40 11.45 1.50 3.40 6.05 6.30 8.50

PARIS A ROUBAIX. — 5.50 8.05 10.00 1.05 3.05 7.25 exp. 8.30 11.10

TOURCOING A ROUBAIX. — 5.50 6.30 7.20 8.12 9.10 10.05 11.37 12.20 12.40 1.30 1.50 2.20 3.03 3.50 4.50 6.01 6.15 6.40 7.15 8.20 9.39 10.40 11.38

Trains-Tramways de Tourcoing à Roubaix. — 5.25 7.30 9.20 10.30 12.55 2.43 4.27 7.20 8.30

MOUSCRON A ROUBAIX. — 6.43 7.50 8.48 9.38 11.11 11.56 12.16 2.23 4.26 5.39 6.16 7.57 9.16 10.16

MENIN A ROUBAIX. — 7.19 9.12 11.48 3.34 6.11 8.47

CALAIS A ROUBAIX. — 1.25 6.20 9.25 10.03 12.47 1.45 2.55 3.12 4.42 6.01 7.06 9.[illegible]

BRUXELLES A ROUBAIX. — 4.52 8.14 12.05 6.31

GAND A COURTRAI ET ROUBAIX. — 4.55 8.19 9.19 11.1 1.12 3.37 5.08 6.47 7.08

TOURNAI A ROUBAIX. — 5.13 6.14 8.33 10.16 11.09 1.56 4.51 6.41

OSTENDE A ROUBAIX. — 9.07 12.00 4.05 6.03

MOUVEMENT OUVRIER

Comité central. — Réunion générale du Parti ouvrier mardi 7 janvier, à 8 heures du soir, Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

Questions très importantes, tous les membres du parti sont priés d'y assister.

Savon des princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette.

7 grands prix 20 médailles d'or.

VIENT DE PARAITRE :

L'ALMANACH

de la Question Sociale

ILLUSTRÉ POUR 1896

Rédigé par les écrivains les plus autorisés du socialisme et l'élite de la littérature sous la direction de **P. Argyriadès.**

Cet almanach présente vraiment un attrait tout particulier, qu'aucun de ses devanciers n'a atteint, et est appelé, nous en sommes certains, à un succès considérable. Il ouvre le feu par une étude économique du citoyen Argyriadès sur la concentration industrielle et capitaliste, sur les *trusts* et accaparements. Viennent ensuite plus de 80 études, articles et poésies dues à des sociologues, littérateurs et poètes très connus.

Parmi ces articles, tout le monde voudra lire l'étude approfondie de Lassalle *Ce que c'est qu'une Constitution*, traduite pour l'almanach par le citoyen Vaillant, député de Paris ; la magistrale page de Letourneau sur *la Guerre* et une pièce dramatique inédite qui soulèvera les clameurs des timorés. Cette pièce, d'une hardiesse inouie, est due à la plume de l'auteur dramatique bien connu Charles Raymond. Les spirituelles saillies du bouffon de Tamerlan, et autres anecdotes, réparties, etc., font diversion aux études sérieuses. Tout cela est agrémenté de plus de 60 gravures, portraits et caricatures. On peut dire que l'*Almanach de la Question sociale* est la publication la plus intéressante de cette fin d'année.

Les autres études, articles et poésies, etc., sont signés des noms suivants : L. Ackermann, H. Alavaill, Georges Renard, Anseele, Maurice Barres, Bebel, François Coppée, Cipriani, Gérault-Richard, Edmond Thiaudière, Clovis Hugues, Bernard Lazare, Charnay, Magalhaès Lima, A. Millerand, Richepin, Ed. Vaillant, Emile Zola, Chauvière, Turot, Allemane, Louise Michel, X. Vandervelde, Barrucaud.

Hector Denis, Henri Brissac, Paule Mink, Jules Guesde, Henri Rochefort, Albert Goullé, G. Degreef, Maria Chéliga, Loévy, Jaurès, Geoffroy, Clémenceau, O. Mirabeau, L. Bertrand, Alice Bron, J. Breton, J. B. Clément, Louis Dubreuilh, Elie Ducommun, Dejeante, Prudent-Dervillers, D. Descamps, F. Engels, Fournière, P. Forest, René Ghil, Ed. Guy, Jacques Gueux, Jean Grave, Ch. Grandmougin, Hamon, Keir-Hardie, Victor Hugo, Jules Jouy, Landrin, H. Lafontaine, Lefrançais, B. Malon, Museux, D. Nieuwenhuis, E. Pottier, M. et F. Pelloutier, H. Place, Eugénie Potonié-Pierre, Jules Soury, Steinlen, A. Weber, etc., etc.

On a voulu avant tout, faire une œuvre de propagande et non de spéculation, et on s'est imposé pour cela, depuis cinq ans, déjà de nombreux sacrifices, car quoique l'Almanach soit un volume d'un prix de 5 francs en librairie et de 272 pages in-8 il se vend seulement :

Prix du volume : 1 fr. 50 et 2 francs, envoyé franco

Pour l'avoir sans frais, c'est-à-dire à 1 fr. 50, il faut le demander par 5 exemplaires *à la fois* ou l'acheter à la gare de sa localité. L'Almanach de 1896, ayant, sans annonces, 64 pages de plus que celui de l'année dernière et le port par la poste coûtant très cher, on est obligé de faire payer une partie du port, c'est-à-dire 10 centimes. Toutefois, ceux qui adresseront 2 francs à l'administration, pour recevoir *franco* l'Almanach, auront comme prime la brochure ; *Une Cause célèbre*, qui vient de paraître.

Adresser les demandes avec mandat à l'administration de l'*Almanach de la Question sociale*, 5, boulevard Saint-Michel, Paris.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les gares.

VIENT DE PARAITRE

L'Almanach illustré du Parti ouvrier français

POUR 1896

intéressante brochure in-8 tellière de **cent dix pages** et dont voici le **sommaire** :

— Ephémérides. — Le Groupe socialiste à la Chambre et dans le Pays, par Jules GUESDE. — Les Elections cantonales. — Le Socialisme, par Paul LAFARGUE. — Le Programme Agricole du Parti. — Le Socialisme et les Grèves. — A Travers *le Capital*, par Karl MARX. — Roubaix : *L'Œuvre d'une Municipalité Socialiste*, par G. SIAUVE-EVAUSY. — Pensées : Gœthe, Pascal, Champfort, Diderot et Charles-Quint. — Carnaud : Portrait et biographie. — Gerault-Richard : Portrait et biographie. — Aux Travailleuses, par Aline VALETTE. — Internationalisme gouvernemental.

L'Avenir de la Science : Discours de BERTHELOT — Le Parti socialiste Belge par Louis BERTRAND, membre de la Chambre des représentants, avec portrait de l'auteur, et ceux d'Anseele et Vandervelde. — En Italie, avec les portraits de Barbato, de Félice et Bosco Garibaldi. — En Angleterre. — En Allemagne. — En Autriche. — Portrait et biographie de Frédéric Engels.

PRIX : Vingt-cinq centimes. — Par la poste : Trente-cinq centimes.

Adresser les commandes, 132, rue Montmartre, Paris, à la Bibliothèque du Parti ouvrier.

Pour la région du Nord, s'adresser au *Réveil du Nord*, 28, rue de Fives, à Lille ou à l'*Egalité*, 93, Grande-Rue, à Roubaix.

La vente en gros : au Syndicat des Marchands de Journaux, 126, rue d'Arras à Lille.

BOURSE de LILLE